

A la louange des délégués du Congrès décennal de l'A. C. J. C., nous sommes heureux, sans en être aucunement surpris, de dire qu'ils se sont mis au travail, cette année comme toujours, dans un parfait esprit de soumission et de docilité aux directions de la Sainte Église. « Nous nous plaçons sous la tutelle de l'Église, disait à S. G. Mgr Bruchési M. le président de l'Association, le Dr G.-H. Baril, à la séance d'ouverture, le 28 juin au soir ; nous voulons effectuer nos travaux dans un esprit d'entièvre soumission à ses enseignements. D'avance, nous répudions toute erreur ou toute inexactitude doctrinale qui pourrait involontairement tomber de nos lèvres, et nous nous en remettons à votre paternelle direction. »

« Dès aujourd'hui, disait encore le président de l'Association, l'A. C. J. C. fait appel et ouvre ses rangs à ceux des jeunes Canadiens-français qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle ; à ceux qui ont conscience des dangers que courrent notre foi et notre race canadienne-française et qui se sentent en vérité le courage de se préparer à combattre pour le triomphe de l'une et de l'autre. » Nobles paroles, bien dignes d'un enfant de la Sainte Église, et qui précisent, sans l'ombre d'une équivoque, la définition du « devoir social », peut-être un peu vague, qu'on avait donnée, au commencement du Congrès.

« On peut définir le « devoir social » — avait dit le président du Congrès — l'obligation qui incombe à tout homme de faire la part de la société dans son travail de chaque jour, ou mieux, l'obligation pour l'individu non seulement de travailler à assurer son bien-être matériel, mais encore de consacrer une partie de son énergie à promouvoir les intérêts de la société dont il forme partie intégrante. »

Et comme pour marquer plus nettement, sans doute, qu'il n'entendait pas rester dans le domaine de l'imprécision, le président rappelle, plus loin, la lumineuse et forte parole de Léon XIII : « *il est impossible d'améliorer le sort des peuples en dehors de l'Eglise.* »

Ce qui revient à dire que l'unique solution raisonnable et durable de la question sociale, c'est la solution catholique, et